

ARRETE N° 2022- 118

fixant la capacité d'accueil de formation dans les écoles du secteur paramédical et de maïeutique

RENOUVELLEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL ANNUELLE

Ecole de Sages-femmes (ESF)

Institut de formation du Département de Maïeutique de l'UFR Simone Veil Santé (UFR SVS)
rattaché à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
55 avenue de Paris - 78035 Versailles cedex

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4151-7 et R.4151-9 ;
- VU** l'arrêté n°2022-003 du 5 janvier 2022 portant délégation de signature du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
- VU** l'arrêté n° 15-223 du 11 décembre 2015 portant renouvellement de la capacité d'accueil de 35 places de l'institut de formation de sage-femmes de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- VU** l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande n° 34235 déposé le 1er mai 2020 ;
- VU** l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de la Santé d'Île-de-France du 26 avril 2021 ;

Article 1

Décide de renouveler l'agrément accordé à l'Ecole de Sages-femmes de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. La capacité totale d'accueil est répartie en une session annuelle pour une rentrée en septembre.

Article 2

La capacité d'accueil maximum de l'école est fixée à 35 places par an, hors apprentissage et VAE.

Conseil régional

Article 3

L'enseignement est dispensé en formation initiale par voie scolaire aux adresses suivantes :

- UFR Simone Veil Santé – 2 avenue de la Source de la Bièvre - 78280 Montigny-le-Bretonneux (Adresse site Principal) ;
- Centre Hospitalier Intercommunal Poissy St Germain en Laye - 10 rue du Champ Gaillard 78300 Poissy (Adresse site Annexe)

Article 4

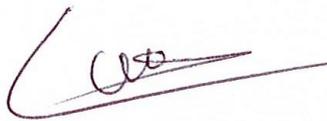
Cette autorisation est valable **cinq ans à compter du 12 décembre 2020**.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire
Le 26 avril 2022

La Présidente du conseil régional
Madame Valérie Pécresse

Par délégation,

L'adjointe à la cheffe du service des relations avec les
organismes
Laurence LARIDANT



Conseil régional

 le Simone Veil – 934  aint-Ouen-sur-Seine
01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

RegionIleDeFrance

@iledefrance